

Beaune Côte & Sud

le Journal

Janvier 2010

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération

BEAUNE, CHAGNY, NOLAY



CÔTÉ TOURISME



PROJETS PLANS D'EAU

CÔTÉ FAMILLE



PETITE ENFANCE PERI-SCOLAIRE

CÔTÉ ENVIRONNEMENT



MIEUX TRIER

EDITO



Depuis sa création, l'esprit de solidarité des hommes et des territoires anime le sens de l'action de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud.

Offrir à chacun des prestations de qualité quel que soit l'endroit où il vit, faciliter l'accès aux services publics de tous les habitants des 54

communes de BEAUNE Côte et Sud est une ambition forte que nous partageons tous.

Nous développons ainsi de nouveaux projets, tout en veillant à ne pas alourdir la fiscalité des entreprises et sans avoir recours à la fiscalité des ménages.

Dans les prochaines semaines, nous allons encore améliorer la prise en charge de l'accueil des enfants et créer des transports à la carte au profit des communes rurales afin de couvrir à terme l'ensemble de nos territoires.

Grâce à ce sens commun que nous insufflons au quotidien à notre intercommunalité, nous pouvons être fiers, d'avoir revitalisé le territoire des Communes d'IVRY-MONTAGNE, JOURS-EN-VAUX, MOLINOT, SANTOSSE et

THURY en ayant permis le retour d'une classe dans ces villages.

Désormais nous mettons tous nos efforts dans le développement d'un nouveau pôle scolaire dans le Val de Saône ou encore dans la création de bases nautiques et de loisirs entre MONTAGNY-LES-BEAUNE et MERCEUIL.

Alors que le contexte économique est toujours difficile, nous espérons que les actions accomplies sur notre territoire pour implanter de nouvelles entreprises (plus de 6 en quelques mois) et soutenir celles qui sont menacées permettront de mieux supporter cette période délicate.

Je pense plus particulièrement aux salariés de l'entreprise Ceric à qui je réitère tout mon soutien, et pour lesquels je me bats à PARIS en défendant le dossier de reprise porté par les personnels auprès des Ministères.

Je vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2010.

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté d'Agglomération,
Député de la Côte d'Or, Maire de BEAUNE

Aménager de



L'agenda

DÉCEMBRE 2009

Délibération de l'Assemblée communautaire approuvant le programme et le montant de l'investissement.

JANVIER 2010

Lancement des procédures de consultation pour la désignation des différents maîtres d'œuvre.

OCTOBRE 2010

Début de l'aménagement des espaces extérieurs : consolidation des rives.

Janvier 2011

Lancement de la construction du pôle accueil.

OCTOBRE 2011

Suite de l'aménagement des espaces extérieurs : plantations.

AVRIL 2012

Ouverture de l'écoparc.

MERCEUIL-MORTEUIL-TAILLY : UN ÉCOPARC POUR DÉCOUVRIR LA NATURE

Le 7 décembre dernier, le Conseil Communautaire approuvait le lancement des travaux d'aménagement d'un écoparc de plus de 200 ha qui favorisera la préservation et la valorisation de l'environnement.

> **PHASE 1** : une grande campagne de nettoyage, un plan paysager (reboisement, plantations et aménagement des berges) et un programme d'empoissonnement.

> **PHASE 2** : l'implantation d'une aire d'accueil, d'espaces pique-nique, d'aires de jeux pour les enfants et la création d'un bâtiment d'information hébergeant des sanitaires, un point de restauration et de vente de matériel de pêche.

Pêcheurs et promeneurs bénéficieront du confort de nouveaux équipements pour découvrir les neuf plans d'eau de l'écoparc : des parkings et des pontons (accessibles aux personnes à mobilité réduite), mais aussi des postes d'observation pour approcher et mieux comprendre la faune et la flore des milieux humides.

L'ensemble des chemins sera praticable à vélo, à cheval et à pied et rejoindra à terme les plans d'eau de MONTAGNY, BLIGNY-LES-BEAUNE, CORCELLES-LES-ARTS et la véloroute BEAUNE-

En lien avec les communes concernées, la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud souhaite aménager les gravières abandonnées après la création de l'autoroute A6 dans les années 70. Avec deux projets axés sur le développement durable à MERCEUIL-TAILLY et MONTAGNY, la Communauté d'Agglomération entend revaloriser les zones délaissées de son territoire.

Les plans d'eau pour valoriser le territoire

SANTENAY (voie des Vignes). Un vrai poumon vert pour les communes limitrophes !

UNE BASE NAUTIQUE ÉCOLOGIQUE À MONTAGNY

Le plan d'eau de MONTAGNY-LES-BEAUNE devrait accueillir prochainement un bassin de baignade à filtration naturelle : une innovation en matière d'écologie ! Cette installation reposera sur la qualité de l'eau, dépourvue de tout traitement chimique.

Contrairement à l'eau d'une piscine, traitée au chlore, l'eau de cette baignade artificielle sera assainie par des filtres composés de plantes.

L'installation d'une plaine de jeux et de terrains de sport est prévue autour de cette baignade naturelle. Les utilisateurs de l'actuelle base nautique (voile et canoë) seront accueillis dans de meilleures conditions grâce à la construction d'un bâtiment et d'un ponton.



Mieux trier pour mieux recycler !

Le Grenelle de l'Environnement a fixé un objectif global de réduction de la production d'ordures ménagères et d'augmentation des volumes du recyclage et du compostage. La Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud s'investit pour répondre à l'enjeu environnemental.

L'écoute et l'implication de la population sont une des clés de l'amélioration du recyclage. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération relance et renforce sa communication sur ses actions, en particulier auprès des enfants.

> Les ambassadeurs du tri interviennent dans les écoles de l'espace communautaire depuis la rentrée 2009, pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du recyclage.

> Un nouveau guide du tri indiquant "Où jeter quoi ?" et des autocollants "Stop Pub" à placer sur votre boîte aux lettres sont mis à disposition dans votre mairie et au

siège de la Communauté d'Agglomération, 14, rue Philippe Trinquet à BEAUNE.

> À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 25 au 28 novembre 2009, les ambassadeurs du tri ont mené une opération de sensibilisation dans un supermarché de BEAUNE. L'exposition montrait que l'on peut tous réduire nos déchets en choisissant des produits moins lourds en emballage et un jeu concours permettait de gagner des vêtements en laine polaire fabriqués à partir de plastique recyclé et un caddie éco-responsable.

> Le service de collecte mène actuellement une étude d'optimisation dont l'objectif est d'adapter au mieux ses prestations aux be-

soins de la population. Dans ce cadre, vous serez peut-être contacté par un institut de sondage (ENOV) qui vous interrogera sur la qualité du service de collecte des déchets ménagers. Vous saurez lui réserver un bon accueil !

Un microtunnel contre les pollutions des cours d'eau

La création du réseau de collecte des eaux usées de POMMARD, engagée en 2005, s'est achevée le 22 octobre dernier par le raccordement à



l'usine de dépollution Monge, située à COMBERTAULT.

Un tunnel de 40 m de long et 80 cm de diamètre fait désormais passer la canalisation sous la voie de chemin de fer, évitant au cours d'eau l'Avant-Dheune de recevoir les eaux usées du bourg de Pommard.

Coût total des travaux : 3,9 millions d'euros.

En 2008, grâce à vos gestes de tri, nous avons pu recycler

2 379 tonnes de verre soit 53 kg/an/habitant

682 tonnes d'emballages soit 15 kg/an/habitant

1 043 tonnes de journaux et magazines soit 23 kg/an/habitant

157 tonnes de Déchets d'Equipements Electroniques soit 3,5 kg/an/habitant



> À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 25 au 28 novembre 2009, les ambassadeurs du tri ont mené une opération de sensibilisation dans un supermarché de BEAUNE. L'exposition montrait que l'on peut tous réduire nos déchets en choisissant des produits moins lourds en emballage et un jeu concours permettait de gagner des vêtements en laine polaire fabriqués à partir de plastique recyclé et un caddie éco-responsable.

> Le service de collecte mène actuellement une étude d'optimisation dont l'objectif est d'adapter au mieux ses prestations aux be-

DE JANVIER À DÉCEMBRE

Plus de 300 visites dans les foyers dont le bac jaune n'a pas été collecté pour cause d'erreur de tri.

1^{ER} AU 7 AVRIL

Campagne d'affichage et animation au centre de tri de TRAVOISY dans le cadre des 4^e Recyclades.

13 JUIN

Animation d'un stand lors de la Fête du Jeu au quartier St-Jacques à BEAUNE.

DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE

6 journées de sensibilisation au tri dans les écoles (POMMARD, CORBERON, CHALLANGES), à l'Accueil de loisirs de SAVIGNY-LES-BEAUNE et à la maison familiale de Grand-Champ.

19 ET 20 SEPTEMBRE

Animation d'un stand à SAVIGNY-LES-BEAUNE pour les Journées du patrimoine.

13 ET 15 NOVEMBRE

Mise en place du tri pour la Vente des Vins des Hospices de BEAUNE et animation d'un stand de sensibilisation au tri durant le semi-marathon.

25 AU 28 NOVEMBRE

Animation d'un stand au Centre Commercial St-Jacques à BEAUNE dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.



Depuis la rentrée 2009, la Communauté d'Agglomération exerce l'ensemble des compétences Petite Enfance, péri et extra-scolaires auparavant détenues par les communes.

Les enfants d'IVRY-EN-MONTAGNE, JOURS-EN-VAUX, MOLINOT, SANTOSSE et THURY sont donc désormais pris en charge du matin au soir, transports compris. Pour offrir ces services aux enfants et simplifier la vie des parents qui travaillent, les services Enfance, Petite-enfance et Transports de la Communauté d'Agglomération travaillent en parfaite intelligence.



La Communauté d'Agglomération chouchoute ses tout-petits... et leurs parents



MARDI MATIN, 8 HEURES : le bus scolaire part du village de JOURS-EN-VAUX et emmène Jules (6 ans) et son petit frère Clément (3 ans). Myriam, la conductrice du bus, accompagne Clément jusqu'au Jardin d'enfants, dans la salle des fêtes d'IVRY-EN-MONTAGNE. Pendant la matinée, Clément fait du vélo, s'initie à la peinture et chante avec la directrice de la crèche, Isabelle.



Le bus dépose ensuite Jules à l'école de MOLINOT. Il y retrouve son copain Thibault, qui vient de THURY par un autre bus. Thibault, dont les parents travaillent l'un à BEAUNE, l'autre à DIJON, est accueilli depuis 8h à la salle des fêtes de THURY par Charlotte, animatrice qualifiée pour l'accueil périscolaire. Au programme ce matin pour les deux garçons et leur classe de CP : sport et orthographe !

A MIDI, le bus ramène Jules et Clément chez eux pour le repas avec leur Maman. Les deux frères le reprennent à 13h15 pour retourner à la crèche et à l'école. Pendant ce temps, Thibault déjeune à la salle des fêtes de MOLINOT avant d'aller jouer sur le terrain de foot attenant, sous la surveillance bienveillante de Dominique, animatrice qualifiée.

L'APRÈS-MIDI, à IVRY-EN-MONTAGNE, Anne-Maryline, agent d'entretien, propose un goûter aux 8 enfants de la crèche

après leur sieste. Bien rassasié, Clément joue ensuite sous la surveillance de Marion et Florence, diplômées de la petite-enfance, jusqu'à "l'heure du bus". Après l'école, Thibault fait ses devoirs avec Charlotte et joue à la salle des fêtes de THURY.

À la fin de la journée, le bus ramène les deux frères à JOURS-EN-VAUX où leur Maman les attend. Une journée bien remplie pour les enfants, comme pour les agents de la Communauté d'Agglomération !

➤ CONTACTS

> JARDIN D'ENFANTS

Isabelle ARNAUD - Salle Paul DUPONT

21340 IVRY-EN-MONTAGNE, Tél. : 03 80 20 24 62

> ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Guichet unique d'inscription,

Tél. 03 80 24 57 87 (ou 85),

courriel : guichet.unique@beaune-cote-et-sud.fr

Un nouvel accueil péri et extra-scolaire à LADOIX-SERRIGNY

Depuis le 4 janvier, un bâtiment neuf accueille les enfants qui fréquentent le Regroupement Pédagogique Intercommunal LADOIX-CHOREY. Il est ouvert le matin avant la classe (à partir de 7h15), pour le déjeuner et le soir de 17h00 à 18h30, mais aussi les mercredis et pendant les vacances scolaires (pour tous les enfants de 3 à 12 ans résidant sur le territoire communautaire).

La commune avait initié ce projet en janvier 2006 et la Communauté d'Agglomération l'a repris en septembre 2009 dans le cadre du transfert de compétences dans le domaine péri-scolaire.

➤ CONTACT

> ACCUEIL DE LOISIRS

Isabelle PARIZOT - 3 rue saint Marcel

21550 LADOIX-SERRIGNY - Tél. 03 80 22 82 40

→ Nouveau : le transport à la demande

Afin de favoriser la mobilité dans les territoires ruraux et pour répondre aux attentes des usagers sur l'axe NOLAY/BEAUNE, la Communauté d'Agglomération mettra en place début 2010 un service de transport à la demande, plus souple qu'une ligne régulière. Ce service, géré par la société Transdev, desservira les communes entre 9h et 18h, à raison d'un aller-retour le matin et un l'après-midi. Les réservations s'effectueront la veille par téléphone.

COMMUNES DESSERVIES
(selon la demande) : NOLAY, CORMOT, VAUCHIGNON, LA ROCHEPOT, BAUBIGNY, ST-ROMAIN, AUXEY-DURESSSES, MEURSAULT, MONTHELIE, VOLNAY, POMMARD.

CHIFFRES CLÉ :
> 6 places assises + 1 place pour personne à mobilité réduite.
> 1,5 euro la course
> Desserte 6 jours sur 7
> Coût : 65 000 euros annuels

→ La Communauté d'Agglomération prend le relais du SIVOM du Pays beaunois

Créé en 1967, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays beaunois était en charge de compétences que les communes ne pouvaient exercer seules : collecte et traitement des déchets ménagers, eau potable, transports scolaires, Relais Assistantes Maternelles Intercommunaux et assistance à maîtrise d'ouvrage sur les travaux initiés par les communes membres.

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2007, la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud a repris progressivement les compétences du Syndicat. Après 3 ans de travail conjoint permettant d'assurer la continuité du service, le SIVOM a été dissout le 31 décembre 2009. Son bâtiment et ses actifs ont été transmis à la Communauté d'Agglomération. Son dernier Président, Jean-Pierre REBOURGEON, est aussi Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération en charge de l'administration générale.

Le SIVOM en chiffres :
34 communes / 39 357 habitants / 42 ans d'existence



Communauté d'Agglomération
Beaune • Chagny • Nolay

14, rue Philippe Trinquet - 21200 Beaune
Tél. 03 80 24 56 80 www.beaunecoteetsud.com

→ 10 vacances pour les sportifs en herbe !

Pendant les vacances de printemps et d'été, la Communauté d'Agglomération invitera les jeunes de 8 à 13 ans à s'initier à la pratique d'un sport sous forme de stages de 5 demi-journées. Les activités, encadrées par des animateurs qualifiés, se dérouleront dans les centres sportifs de MEURSAULT, NOLAY et BEAUNE.



Toutes les informations bientôt disponibles dans les établissements scolaires et sur le site de la Communauté d'Agglomération : www.beaune-cote-et-sud.fr

→ Avis au Public : concertation

Par délibérations du 30 mars 2009, le Conseil Communautaire a décidé d'engager les études préalables et la concertation pour un projet de Zone d'Aménagement Concerté. Le projet concerne la création d'une ZAC sur le secteur de "la Berlotte" (commune de LEVERNOIS) et les parcelles voisines (commune de BEAUNE). Ces délibérations, les objectifs et modalités de la concertation sont affichées aux mairies de LEVERNOIS et de BEAUNE ainsi qu'à la Maison de l'intercommunalité.

Chacun peut consulter le dossier de concertation et de présentation du projet au fur et à mesure de son évolution, pendant toute la durée d'élaboration du projet (Maison de l'intercommunalité, 14 rue Philippe Trinquet à BEAUNE, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux). Chacun peut également déposer ses observations dans le recueil disponible à la Maison de l'intercommunalité ou les transmettre par courrier à M. le Président de la Communauté d'Agglomération.

Une réunion publique de présentation du projet sera organisée à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Beaune Côte et Sud "le journal"
JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY
Directeur de la Publication : Jean-Pierre REBOURGEON
Directeur de la Rédaction : Gilles ATTARD
Conception rédaction : J'article
Conception graphique, réalisation et impression : l'Exprimeur
Imprimé à 26 000 exemplaires.